



**HAUT-COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE  
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE**

Papeete, le 13 décembre 2018

**Le Haut-commissaire communique**

**L'Etat débloque 1,2 milliard FCfp  
pour la réduction de la fracture numérique**



J'ai participé le 7 décembre dernier avec le Président de la Polynésie française à la mise en service de la station d'atterrage du câble sous-marin « Natitua » reliant l'île de Tahiti à une partie des îles des archipels des Tuamotu et des Marquises. Les travaux qui ont duré trois mois ont permis la pose des 2 800 km de câble.

Moins d'une semaine après la signature officielle de la convention de financement, **1,2 milliard de FCfp d'autorisations d'engagement ont été débloqués cette nuit dont 30% font d'ores-et-déjà l'objet d'un versement immédiat à l'OPT à titre d'avance** ; les 840 millions FCfp restant seront versés au fur et à mesure de la production des factures.

La participation de l'Etat a été décisive pour ce projet numérique. Pour rappel, cette opération s'élève à plus de 6,5 milliards de FCfp, financés à hauteur de 55 % par l'OPT et à 45 % par l'Etat.

Mis en œuvre en faveur de populations insulaires éloignées, ce câble sous-marin permettra le désenclavement numérique des 22 000 habitants de ces îles et contribuera au développement des archipels dans les domaines économiques, sanitaires (télémédecine) et éducatifs (enseignement à distance).

L'Agence du numérique poursuivra son accompagnement auprès du Pays via une convention partenariale qui pourrait être signée dès le premier trimestre 2019.

**René BIDAL**